

Hambourg 2019

Préambule

Chers étudiants,

M

Hambourg 2019

étudiant.e.s, nous avons défini des tendances générales, lesquelles peuvent parfois

programmes de faire bien attention à ces particularités et ainsi de créer pour les étudiant.e.s une bonne atmosphère de travail.

Transcription des notes

Des plaintes reviennent sans cesse concernant la conversion des notes dans chaque cursus. Pour la conversion des notes, même les programmes similaires ne procèdent souvent pas de la même façon.

Cette inégalité complique de manière importante l'identification à l'Université franco-allemande. Des choses pratiquement identiques sont ainsi traitées inégalement. L'objectif doit être d'élaborer pour chaque domaine d'études un tableau de conversion homogène et de l'utiliser de manière conséquente. Avec cette inégalité, ce n'est pas seulement le sentiment d'égalité des étudiant.e.s qui est atteint : par ces conversions différentes, le diplôme franco-allemand de l'UFA implique aussi une qualité inégale. Il est donc encore plus difficile pour des employeurs potentiels de bien saisir les performances des diplômés de l'Université franco-allemande.

En outre, des tableaux de conversion ont été en partie changés pendant le semestre en cours. Une telle procédure va clairement à l'encontre de la préservation de la confiance et donne aux étudiant.e.s l'impression que l'évaluation est opaque et injustifiée.

Pour combattre ce sentiment, une communication étendue des informations nécessaires et plus de transparence sont fortement souhaitables. Nous aimerions encourager à veiller au fait que sur Internet (ou par tout autre moyen), des tableaux de conversion pour les notes obtenues dans le pays partenaire et les règles spécifiques du programme soient mis à disposition, pour contribuer à plus de transparence. La réglementation des études établie pour les différents programmes, qui est généralement contenue dans les contrats de coopération, devrait aussi être mise à disposition. Les programmes franco-allemands sont souvent basés sur des règles spécifiques, si bien que les réglementations des études des différents établissements ne règlent pas de manière suffisante toutes les questions. Ces règles concernent par exemple de possibles sessions de rattrapage pour les examens, quand les études dans le pays partenaire ne permettent pas d'être présent à la première session. Il serait souhaitable que l'évaluation de sa propre situation d'études soit possible au niveau de l'administration des universités, sans que cela ne donne lieu à de longues questions et rendez-vous.

Organisation des études

Dans notre sondage ainsi que dans les retours que nous font nos camarades, un motif d'insatisfaction revient de manière récurrente, et qui concerne tous les groupes disciplinaires : beaucoup d'étudiant.e.s considèrent que les cours qu'ils suivent dans les deux établissements de leur cursus ne sont pas construits de manière cohérente les uns par rapport aux autres. Par exemple, certain.e.s étudiant.e.s, lorsqu'ils arrivent dans l'université d'accueil, ne peuvent pas choisir des cours leur permettant d'approfondir les connaissances qu'ils ont déjà acquises dans certaines matières ou se voient proposer des

que la période de mobilité ait lieu en fin de cycle d'étude, moment où la méthode n'est alors plus abordée, ce qui ne facilite pas son assimilation.

Les étudiant.e.s souhaitent de ce fait une préparation davantage structurée comportant les bases du système juridique étranger. A cet égard ils émettent le souhait d'avoir des sessions d'entraînement leur permettant de bénéficier d'un temps suffisant pour assimiler la méthode du système étranger dès la préparation à la phase de mobilité.

Une mise à disposition de documents méthodiques de la part du programme d'études permettrait d'aider à lutter contre les difficultés ou du moins les diminuer, face auxquelles sont confrontés certains étudiants en début de phase d'échange. Cela serait particulièrement souhaité pour la terminologie nouvelle spécifique au droit étranger. Il serait envisageable de mettre cela en place de manière digitale avec des notes des étudiants de promotions précédentes.

Un point touchant également les étudiant.e.s en droit est celui de la conversion des notes. Les divers cursus de droit font référence à des systèmes de conversion différant complètement. Au sein d'un même cursus impliquant trois universités, le système diffère également ! De plus, les tableaux de conversion présents sur les pages internet des différents cursus sont en partie difficiles d'accès ou même pas disponibles, ce qui est un obstacle conséquent au critère de transparence.

Les universités ne doivent pas seulement présenter un tableau de conversion des notes, mais également justifier de la méthode de calcul utilisée comme le propose par exemple un cursus de la manière suivante :

pour une valeur de 10 à 10,99, appliquer la formule suivante :

$$y = (3 * x) - 26$$

pour une valeur de 11,00 à 13,99 :

$$y = (2 * x) - 15$$

pour une valeur de 14,00 à 15,99 : r une valeur de 11,00r de

Un tableau de conversion uniforme devrait être basé sur le pourcentage de la performance attendue pour un grade mesuré par rapport à l'horizon d'attente dans les deux pays.

Des tableaux de conversion inappropriés conduisent actuellement à ce que, dans certains cas, en Allemagne, les points focaux sont répétés à l'université d'origine, puisque l'évaluation des performances est en moyenne bien meilleure. Côté français, cela vaut également en Master. Cela augmente parfois la durée des études d'une année entière et ne garantit pas une évaluation équitable, si l'effort supplémentaire des études dans le pays partenaire a généralement un effet négatif sur les notes.

Un tableau de conversion des notes doit également tenir compte de la charge supplémentaire. La moyenne des notes de la spécialité ou du master ne doit pas s'écarter de manière significative de la moyenne de la même spécialité dans l'université d'origine sans, d'une part, une meilleure préparation soit proposée et, d'autre part, qu'une reconsidération de la conversion des notes soit faite.

3. Economie et Gestion

Force est de constater que la filière Economie-Gestion dans le cadre d'une double diplomation DFH-UFA bénéficie d'un très grand accueil à la fois au sein du corps professoral de l'établissement partenaire et dans le monde professionnel. Les étudiant.e.s de la DFH-UFA, qui ont apporté leur réponse au sondage, estiment à plus de 60% que ces deux derniers contribuent efficacement et pleinement à leur destinée et plan de carrière. De surcroît, cette prise en compte active de la dimension franco-allemande de la filière ne peut que asseoir son développement dans une perspective des plus prometteuses. De plus, elle confirme le partenariat très fort qui unit les deux pays de part et d'autre du Rhin et révèle l'ancrage de celui-ci en matière de recrutement.

Dans la filière « Economie-Gestion », les stages jouent un rôle sans mesure. Pour ce faire, beaucoup d'étudiant.e.s sont à la recherche d'une entreprise qui correspondent à leur propre profil franco-allemand. Aussi le double diplôme constitue-t-il une composante importante qui, pour à peu près un tiers des étudiants, n'est pas ou pas suffisamment prise en compte jusqu'à maintenant. Le

recherche de stage, bien que l'accent ne soit pas assez fort sur la spécificité du double diplôme. Une base de données sur le site de l'UFA mettant en relation les profils étudiants et les entreprises améliorerait cet aspect-là et serait d'autant plus efficace s'il s'agissait, par exemple, d'un abonnement à une newsletter en rapport avec les offres d'emploi. Aussi pourrait-t-il être établi une liste des entreprises dans lesquelles les Alumnis ont trouvé un emploi.

4.

orientés sur des thèmes franco-allemands, et pensent que leur programme les prépare correctement à leur future carrière professionnelle (notamment grâce aux stages).

En revanche, une partie non-négligeable des étudiant.e.s trouvent que les exigences de travail ne sont pas assez similaires dans les deux établissements du cursus ; cette tendance est en fait d'ailleurs chez les étudiant.e.s de toutes les disciplines, qui sont peu nombreux à considérer que les contenus des cours dans les deux établissements sont tellement différents de manière cohérente les uns par rapport aux autres. Il s'agit donc d'un problème central pour toutes les disciplines représentées à l'UFA, pas uniquement pour les Sciences humaines et sociales. Tou.te.s les étudiant.e.s de notre groupe disciplinaire sont bien sûr conscient.e.s qu'il est difficile pour les responsables de programmes de concevoir un cursus qui s'articule parfaitement ; néanmoins, il nous semble qu'un effort doit être porté à une harmonisation des cursus entre les établissements partenaires, notamment en ce qui concerne les exigences de travail (contenus, méthodes, etc.).

6. Sciences, Sciences de l'ingénieur, Informatique et Architecture

Cependant, tous les programmes n'organisent pas une telle réunion. Ici, il vaut la peine de faire des efforts supplémentaires et d'organiser ce genre de réunions si ce n'est pas encore le cas.

Les réponses à la cohérence du contenu des cours dans les établissements partenaires montrent qu'environ un tiers seulement des étudiant.e.s de la faculté locale sont satisfaits de l'état actuel des choses. En général, les réponses indiquent qu'il est nécessaire d'améliorer encore la cohérence du contenu afin que les étudiant.e.s puissent tirer pleinement parti de la combinaison des deux systèmes d'enseignement.

L'intégration des stages dans les cursus des programmes franco-allemands et des visites d'entreprises dans le cadre professionnel sont également de plus en plus souhaitées. De nombreux étudiant.e.s aimeraient bénéficier d'un stage à l'étranger et acquérir une expérience professionnelle, bien que cela ne soit pas encore suffisamment possible dans le cadre de leurs études.

7. Programmes de doctorat

Dans les programmes de doctorat, il semble nécessaire, tout d'abord, de souligner la grande hétérogénéité des parcours de doctorat suivis. La situation diffère non seulement en termes de sujets de doctorat, mais également en termes d'implication structurelle de la cotutelle (collège doctoral, programme « PhD-Track » ou cotutelle organisée de manière individuelle). Nous avons reçu beaucoup de commentaires de doctorant.e.s qui font leur doctorat en dehors des programmes de l'UFA. La plupart souhaite un lien plus fort avec l'UFA et l'amélioration du réseau entre les étudiant.e.s en doctorat binational. Concernant les informations fournies par l'UFA en ligne, la majorité des doctorant.e.s n'en sont que partiellement satisfaits. L'une des pistes d'amélioration concerne le thème de la « communication ». Par exemple, nous pouvons très bien imaginer promouvoir de manière ciblée des appels d'offres pour des événements parrainés par l'UFA (même lorsqu'ils sont organisés par des tiers). Cela peut être réalisé, par exemple, en envoyant des alertes à des groupes ciblés par courrier électronique ou en les collectant de manière centralisée sur un site Web, où elles pourraient être consultées et éventuellement complétées par un flux RSS ou une lettre d'information.

L'un des aspects qui a été maintes fois exprimé, en particulier par les candidat.e.s au doctorat dans le cadre d'une cotutelle organisée individuellement, est le souhait d'un

soutien renforcé de la part de l'UFA lors de la préparation du contrat de la cotutelle. En particulier, l'établissement d'un contrat « type » de cotutelle serait particulièrement utile ici. Cela faciliterait les démarches administratives et éviterait les problèmes liés à la formulation et au règlement du contrat de la cotutelle qui, dans des cas extrêmes, pourraient conduire à un abandon de la cotutelle, s'ils ne sont pas suffisamment larges. Nous pouvons citer deux exemples concrets liés à cette problématique que nous connaissons dans nos propres universités. Il s'agit des conditions « indispensables », telles que l'égalité des sexes du jury de soutenance ou encore certaines conditions d'inscription, qui peuvent être difficiles à respecter dans la pratique.¹

Le soutien financier de l'UFA est évalué très différemment par les doctorants. Bien que beaucoup le présentent comme offrant un soutien très utile et suffisant, d'autres